



Antihygro

Réducteur de gonflement pour les pierres naturelles à structure minérale argileuse

Disponibilité		
Nbre / palette	84	24
Taille / Quantité	5 l	30 l
Conditionnement	Bidon plastique	Bidon plastique
Emballage / Code	05	30
Art. n°		
0616	■	■

Consommation



Grès liséré: 1,0 – 4,5 l/m²
Grès polychrome: 0,3 – 2,5 l/m²
Tuf: 1,0 – 6,0 l/m²
Brique: 0,2 – 3,0 l/m²

Déterminer la consommation exacte sur une surface échantillon suffisamment grande.

Domaines d'utilisation



- Pierres naturelles à structure argileuse et minérale
- Réduction des processus d'altération induits par les minéraux argileux

Propriétés

- Réduction de la mesure de gonflement hyrique
- Réduction de la vitesse de gonflement
- Non hydrophobe
- Pas d'augmentation de la force

Données techniques

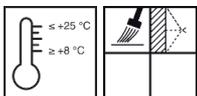
Densité (20°C)	Env. 1,0 g/cm ³
Teneur en matière active	0,2 Mol/l
Odeur	Neutre
Coloris	Incolore

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Préparation

- Exigences concernant le support
Le support doit être absorbant, propre, sans poussière et sec.
- Traitement préliminaire
Les mesures de nettoyage nécessaires doivent être effectuées le plus délicatement possible, par exemple par pulvérisation d'eau froide ou chaude ou par nettoyage à la vapeur ; en cas de salissures tenaces, il est préférable d'utiliser la méthode de sablage doux rotec ou les produits de nettoyage Remmers [par exemple Clean FP, Clean AC basic, Clean WR].

Mise en œuvre



- Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +8 °C à max. +25 °C.

Appliquer le produit d'imprégnation sans pression par le procédé de noyage (éviter la nébulisation) de telle façon qu'il coule un film de liquide de 30-50 cm sur le long du support.
Inondez de haut en bas par sections et retravaillez immédiatement avec une brosse de surface.
Répéter plusieurs fois l'opération (au moins 2 fois) frais sur frais jusqu'à il n'y a plus d'absorption du produit d'imprégnation.
Toujours utiliser un pinceau bien imbibé sur les surfaces qui ne permettent pas l'application par pulvérisation.

Informations de mise en œuvre

Protéger les surfaces fraîchement traitées de la pluie battante, du vent, des rayons du soleil et de la formation d'eau de condensation.



Important

Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique.
Pour la planification / l'exécution, observer les certificats d'essais disponibles.
La condition préalable à un effet d'imprégnation optimal est l'absorption de l'agent d'imprégnation ; celle-ci dépend du volume des pores et de la teneur en humidité du matériau de construction.
Les résidus (p. ex. tensio-actifs, cires) du nettoyage précédent peuvent nuire à l'effet du produit et doivent donc être complètement éliminés.
Une alcalinité élevée peut avoir un effet néfaste sur l'efficacité.

Outillage / Nettoyage des outils



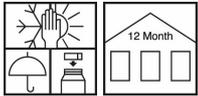
Tous engins non corrodants à basse pression, de manutention, pulvérisateurs, pompes de liquide, pinceau

Les outils doivent être propres et secs.
Après utilisation et avant toute interruption prolongée du travail, nettoyer l'équipement à l'eau.
Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Outils Remmers

- Gloria Drucksprüher Pro 100 (4668)
- Gloria CleanMaster PERFORMANCE PF 50 (4666)
- Gloria CleanMaster EXTREME EX 100 (4665)

Stockage / Tenue en stock



Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Équipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

Élimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.